

Télémonitoring pour insuffisance cardiaque



1	Qu'est-ce que le télémonitoring?.....	4
2	Que dois-je faire concrètement en tant que patient et comment serai-je suivi?.....	4
2.1	Organisation pratique du lancement du télémonitoring	4
2.2	Mesures quotidiennes.....	5
2.3	Valeurs manquantes.....	5
2.4	Valeurs anormales.....	6
3	Que dois-je faire si j'ai des questions (pratiques) ?.....	6
3.1	Questions liées au trajet télémonitoring.....	6
3.2	Questions liées aux appareils de mesure	6
4	Que dois-je faire si j'ai des symptômes qui s'aggravent ?.....	6
5	Combien de temps peut durer mon suivi par télémonitoring?	7
6	Arrêt du télémonitoring	7
7	Aperçu des numéros de contact importants.....	8
8	Sources	9

Introduction

Cher patient,

Vous pouvez bénéficier d'un suivi par télémonitoring pour votre insuffisance cardiaque, pour laquelle vous avez récemment été hospitalisé.

Concrètement, cela signifie qu'après votre sortie de l'hôpital, vous avez reçu un rendez-vous pour une consultation avec l'infirmière spécialisée en insuffisance cardiaque. Celle-ci travaille en étroite collaboration avec le cardiologue. Ensemble, ils forment l'équipe chargée de l'insuffisance cardiaque. Lors de ce rendez-vous, les informations contenues dans cette brochure seront discutées avec vous afin de vous fournir des précisions supplémentaires et de permettre un suivi rapide. L'équipe insuffisance cardiaque informera votre médecin traitant ainsi que (le cas échéant) votre infirmière à domicile qu'un télémonitoring a été instauré chez vous.

1 Qu'est-ce que le télémonitoring?

Le télémonitoring permet de suivre à distance votre poids, votre tension artérielle et votre fréquence cardiaque.

En tant que patient, vous effectuez vous-même les mesures à domicile. Pour ce faire, l'hôpital vous prête une balance et un tensiomètre.

- Si vous possédez un smartphone, une application (appli Well@home) sera installée sur votre smartphone. Cela se fera lors de la consultation avec l'équipe spécialisée dans l'insuffisance cardiaque.
- Si vous ne possédez pas de smartphone, un système de connexion (routeur WiFi et docking station) sera utilisé (voir photo 1).

Vos paramètres, à savoir votre poids, votre tension artérielle et votre fréquence cardiaque, seront automatiquement transmis par la balance et le tensiomètre via l'application ou le système de connexion à votre dossier électronique à l'hôpital, auquel ont accès d'une part l'équipe insuffisance cardiaque et d'autre part la centrale de soins, qui assure le suivi. Cela signifie qu'une infirmière spécialisée suit vos paramètres de près 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et réagit de manière appropriée et rapide. Cela se fait toujours en étroite collaboration avec l'équipe insuffisance cardiaque de l'hôpital.

1.1.1 Photo 1 : Système de connexion (routeur et docking station)



WiFi-router



Docking Station

2 Que dois-je faire concrètement en tant que patient et comment serai-je suivi?

2.1 Organisation pratique du lancement du télémonitoring

Pour démarrer le télémonitoring, rendez-vous à votre consultation prévue avec l'infirmière spécialisée en insuffisance cardiaque. Si vous possédez un smartphone, apportez-le. Prévoyez également un grand sac de rangement afin de pouvoir transporter facilement les appareils de mesure (qui sont contenus dans une boîte). Vous pouvez choisir de venir à la consultation avec un membre de votre famille ou votre infirmière à domicile afin d'être soutenu pendant que vous recevez toutes les informations pratiques.

Il est possible que l'on vous demande de verser une caution pour la location de la balance et du tensiomètre. On suppose que vous utiliserez ces appareils avec soin et qu'ils ne seront utilisés que par vous et par personne d'autre. Au cours de la consultation, l'infirmière spécialisée en insuffisance cardiaque connectera la balance et le tensiomètre à l'application ou au système de connexion afin qu'ils soient prêts à l'emploi.

2.2 Mesures quotidiennes

Après cette consultation, vous recevrez un appel téléphonique de l'infirmière spécialisée de la centrale de soins afin de faire connaissance. À partir de ce moment, vous devrez mesurer **quotidiennement avant 10 heures** du matin votre poids, votre fréquence cardiaque et votre tension artérielle, avec ou sans l'aide de votre partenaire/proche ou (le cas échéant) de votre infirmière à domicile.

Si vous effectuez les mesures à l'aide de l'application sur votre smartphone, veillez à ce que votre connexion Internet (WiFi ou 4G) et le Bluetooth soient activés.

Effectuez les mesures toujours dans les mêmes conditions:

- Peser :
 - Le matin au réveil
 - Après être allé aux toilettes
 - Avant de s'habiller, de manger ou de boire
 - **Placez la balance sur une surface dure (pas sur un tapis!)**
- Tension artérielle et fréquence cardiaque: de préférence, ne pas mesurer après un effort physique, et ne pas parler pendant la mesure, car cela peut influencer les résultats
- **Mesurez-vous et pesez-vous à proximité immédiate de votre routeur ou de votre smartphone sur lequel l'application est installée**

Votre poids s'affiche sur la balance et votre fréquence cardiaque et votre tension artérielle s'affichent sur le tensiomètre. Ces appareils sont connectés via Bluetooth. Cela signifie que ces données sont automatiquement transmises à votre dossier médical informatisé à l'hôpital immédiatement après la mesure. Comme mentionné précédemment, l'équipe insuffisance cardiaque et la centrale de soins suivent ces mesures. Vous n'avez rien d'autre à faire à ce moment-là.

2.3 Valeurs manquantes

Si votre poids, votre tension artérielle et/ou votre fréquence cardiaque ne sont pas disponibles dans votre dossier médical informatisé après 12h du matin, vous serez contacté par téléphone par l'infirmière spécialisée de la centrale de soins. Elle vérifiera pourquoi ces valeurs ne sont pas encore visibles (par exemple, parce que vous avez oublié de les enregistrer ou parce que vous rencontrez un problème technique). Il vous sera ensuite demandé d'encore effectuer les mesures.

L'infirmière spécialisée de la centrale de soins tentera à trois reprises de vous contacter. Si vous n'êtes pas joignable, votre contact d'urgence sera appelé (le numéro d'une personne proche de vous ou avec laquelle vous êtes souvent en contact, que vous avez communiqué lors de la consultation à l'infirmière spécialisée en insuffisance cardiaque).

2.4 Valeurs anormales

Il se peut que votre poids, votre tension artérielle et/ou votre rythme cardiaque soient anormaux. Cela signifie que ces valeurs sont soudainement plus élevées ou plus basses que d'habitude. Dans ce cas, l'infirmière spécialisée de la centrale de soins vous contactera par téléphone. Elle vous demandera comment vous vous sentez et si vous présentez d'autres symptômes, si vous avez récemment fait un effort physique (par exemple, monter des escaliers), etc.

L'infirmière spécialisée de la centrale de soins en informera par téléphone l'équipe insuffisance cardiaque, ainsi que votre médecin généraliste. Elle vous contactera par téléphone au plus tard le jour ouvrable suivant si d'autres mesures doivent être prises, par exemple une consultation chez votre médecin généraliste, une adaptation de votre traitement médicamenteux, etc.

3 Que dois-je faire si j'ai des questions (pratiques) ?

3.1 Questions liées au trajet télémonitoring

Si vous avez des questions ou des infos à communiquer par rapport au télémonitoring, vous pouvez joindre l'équipe insuffisance cardiaque de l'hôpital pendant les heures de bureau **du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 13h1 à 17h au numéro 058 33 32 82 ou 058 33 33 63.**

3.2 Questions liées aux appareils de mesure

Si vous avez des questions concernant votre balance et/ou votre tensiomètre ou si vous rencontrez des problèmes techniques, nous vous recommandons de lire d'abord le manuel fourni dans la boîte de votre appareil.

Vous veuillez aussi contacter l'infirmière spécialisée de la centrale de soins au **09/292 86 58**. Cette dernière vous aidera par téléphone à résoudre le problème ou vous demandera de vous présenter le jour ouvrable suivant avec votre boîte d'appareils de mesure à la consultation de cardiologie (itinéraire 82). Il est possible que vous receviez une nouvelle boîte d'appareils de mesure.

4 Que dois-je faire si j'ai des symptômes qui s'aggravent ?

Si vous vous sentez soudainement mal ou si vous présentez des plaintes/symptômes qui s'aggravent, tels que :

- Prise de poids inexpliquée (+2 à 3 kg en quelques jours malgré une alimentation normale)
- Essoufflement au repos ou essoufflement rapide à l'effort
- Perte de connaissance brève ou vertiges
- Gonflement des pieds ou chevilles.
- Problèmes de sommeil la nuit dus à des difficultés respiratoires
- Toux persistante et gênante qui s'aggrave en position couchée
- Douleur oppressante dans la poitrine
- Palpitations
- Perte de poids inexpliquée accompagnée éventuellement de signes de déshydratation (soif, tension artérielle basse, fatigue, urine foncée et moins fréquente)

Contactez **votre médecin généraliste ou les secours au 112.**

5 Combien de temps peut durer mon suivi par télémonitoring?

Le télémonitoring commence toujours après que votre cardiologue ait décidé si vous remplissez les conditions requises.

Le télémonitoring commence effectivement dès que vous donnez votre consentement. Celui-ci vous sera expressément demandé lors de la consultation avec l'infirmière spécialisée en insuffisance cardiaque. Si vous acceptez, il vous sera demandé de signer le formulaire de consentement. Le suivi par télésurveillance peut durer jusqu'à un an. Si vous partez en vacances pendant votre période de suivi, vous pouvez choisir d'emporter vos appareils et, le cas échéant, votre système de connexion.

6 Arrêt du télémonitoring

Si vous ne répondez plus aux conditions, le télémonitoring peut être arrêté. Cela peut arriver pour l'une des raisons suivantes:

1. Votre cardiologue décide de ne plus vous suivre par télémonitoring ou vous avez atteint la durée maximale de suivi. Votre cardiologue vous en informera lors de la consultation.
2. Vous choisissez vous-même de continuer à être suivi par un autre cardiologue dans un autre hôpital. Dans ce cas, veuillez contacter l'équipe insuffisance cardiaque par téléphone. Cela peut entraîner la reprise d'un trajet de suivi par télémonitoring.
3. Pendant le suivi par télémonitoring, vous avez le droit de choisir à tout moment d'y mettre fin. Dans ce cas, veuillez contacter l'équipe insuffisance cardiaque par téléphone.
4. Si vous êtes hospitalisé pendant votre suivi, vous devez en informer l'équipe insuffisance cardiaque par téléphone dès que possible. Il est possible que le suivi par télémonitoring soit arrêté ou interrompu.

Dans chacune des situations ci-dessus, votre médecin généraliste et, le cas échéant, votre infirmière à domicile seront informés par l'équipe insuffisance cardiaque.

Si le télémonitoring prend fin, une consultation en cardiologie sera planifiée avec vous afin de discuter de la suite du suivi. Lors de cette consultation, vous rendrez à l'équipe insuffisance cardiaque votre balance, votre tensiomètre et, le cas échéant, votre système de connexion (cardiologie route 82). Si les appareils sont retournés en bon état et que vous avez versé une caution, celle-ci vous sera remboursée.

7 Aperçu des numéros de contact importants

Qui?	Quand disponible ?	Numéro de téléphone
Centrale de soins infirmiers (Z-plus)	24/7	09 292 86 58
Equipe insuffisance cardiaque az West (équipe télémonitoring)	UNIQUEMENT du lundi au vendredi entre 8h – 12h30 & 13h15 – 17h	058 33 33 82 058 33 33 63
Votre médecin généraliste	Dans les heures de consultation propres à sa pratique	 (à compléter par l'infirmière insuffisance cardiaque)
Poste de médecine générale de garde Région de l'Yzer & Westkust	<u>Les jours de semaine</u> De 19h à 8h <u>Le week-end</u> Du vendredi 19h au lundi 8h <u>Les jours fériés</u> à partir de 8h	1733
Urgences az West	24/7	058 33 35 31

8 Sources

<https://heartfailurepathway.com/nl/patient-en-familie/opvolging-na-de-diagnose-van-hartfalen-aandachtspunten-als-patient/>

Brochure hartfalen az West

<https://www.riziv.fgov.be/nl/thema-s/verzorging-kosten-en-terugbetaling/wat-het-ziekenfonds-terugbetaalt/telemonitoring-bij-chronisch-hartfalen>



Ieperse steenweg 100
8630 Veurne
tel. +32 (0)58 333 111

